Zeitschrift: Rapport sur l'activité du Comité international de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité international de la Croix-Rouge

Band: - (1953)

Vorwort: Avant-propos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

AVANT-PROPOS

En 1953, conformément à ses traditions, le Comité international de la Croix-Rouge a continué d'assister les victimes de la guerre mondiale. La fin du conflit de Corée, les combats d'Indochine, les cataclysmes en Grèce, au Japon et aux Pays-Bas ont eu leur répercussion sur son activité. En outre, il a procédé à une importante consultation d'experts internationaux sur la question de l'assistance aux détenus politiques, en présence des situations résultant de troubles en certains pays.

Il a continué les démarches en vue de la ratification des Conventions de Genève du 12 août 1949; l'importance de cette dernière question a été soulignée par la réunion, au siège du Comité international de la Croix-Rouge, le 30 octobre, des représentants d'un grand nombre de Sociétés nationales de la Croix-Rouge venus à Genève pour siéger au Comité exécutif de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge. Parallèlement, il a poursuivi les études nécessitées par le Commentaire et la mise en œuvre des dispositions de ces Conventions.

Les relations avec les autres institutions de la Croix-Rouge et les diverses organisations intéressées aux problèmes humanitaires se sont développées favorablement.

La « Journée internationale de la Croix-Rouge » a été célébrée avec un éclat particulier du fait que les manifestations du 8 mai commémoraient également, cette année, le 125e anniversaire d'Henry Dunant, promoteur de la Croix-Rouge, et, à cette occasion, des messages de haute signification ont été radio-diffusés dans le monde entier.

